L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 JUIN 1877. 30me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 13 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par G. Lécuyer, au No 62 de la rue de Chartres—pâtisserie reçue de New York.

Assortiment de Marchandises et divers articles de commerce et liqueurs.—La vente aura commencé, vingt et liqueurs au No 16 rue Toulouse—les 10 et No 16 Nouvelle Levee, sera continuée aujourd'hui, mercredi, à 10 heures A. M.

L'ex-président Grant.

Débarrassés à jamais de la tyrannie de l'ivrogne qui a souillé pendant huit ans le fauteuil de Washington, nous pensions n'avoir plus à nous occuper de ses faits et gestes. Peu nous importe, en effet, que les mêmes anglais qui ne désiraient rien tant que de voir le succès de la sécession, accablent aujourd'hui de leurs flagorneries le vainqueur de la Confédération. Que l'ex-président aille s'exhiber dans les cours et les capitales européennes pour respirer l'encens qu'on ne manquera pas de brûler en son honneur, cela prouve que derrière sa grossière enveloppe d'indifférence, il y a un immense et puéril orgueil. C'est l'affaire de madame Grant de veiller à ce que son mari ne détruise pas le prestige qui s'attache à son titre d'ex-président des Etats-Unis, en retombant dans son vieux péché et en trouvant à l'étranger, le scandale qu'il n'a que trop souvent causé dans son propre pays.

Si les journaux américains s'étaient contentés de reproduire les dépêches rendant compte des réceptions offertes à Grant par ses créatures, Pierrepont et Badeau, nous eussions jugé inutile de nous occuper autrement de l'homme à l'éternel cigare.

Mais voilà que le *Herald* et quelques autres feuilles en quête de sensation, se mettent à entonner en l'honneur de M. Ulysse Grant des hosannah et à lui composer des dithyrambes, comme s'il s'agissait d'un héros incomparable et du modèle des présidents. Les éloges ampoulés qui remplissent des pages entières du *Herald* doivent écœurer les lecteurs de ce journal, et nous croyons devoir protester, au nom du sens moral, contre cette perversion de l'histoire qui tend à mettre une auréole à cette sinistre et sombre figure qui fera tache dans le tableau des présidents de la république américaine.

Que les admirateurs de M. Grant exaltent ses talents militaires, nous n'en avons nul souci. Il a eu pour lui le succès et ce sera l'affaire des critiques militaires de l'histoire de rechercher si ce succès a été dû à ses talents comme homme de guerre ou aux circonstances qui l'ont servi. Mais ce que nous ne pouvons laisser passer sans nous révolter, c'est qu'on représente M. Grant comme un grand citoyen ou un président modèle.

Dans ses huit années de présidence on ne peut trouver un seul éclair de politique intelligente et patriotique. Il a poussé le népotisme à ses dernières limites, et tandis que dans sa politique extérieure il n'a eu ni franchise, ni grandeur, ni souci des intérêts et de la dignité des Etats-Unis, il a suivi à l'intérieur, la politique la plus obstinément aveugle qui pût être adoptée pour empêcher la restauration de l'Union.

M. Grant a violé ouvertement la Constitution et les lois et il a fait du pouvoir exécutif l'abus le plus arbitraire, mettant en toute circonstance sa volonté et son sabre à la place du droit.

Les mêmes journaux qui se répandent en critiques amères contre le maréchal Mac Mahon, simplement parce qu'il a usé d'un droit strictement constitutionnel, sont bien mal venus à reprocher au président de la république française de s'être mis en opposition avec la majorité de la chambre, quand ils n'ont que des éloges pour M. Grant qui, depuis deux ans, persistait au mépris de la volonté du Congrès à intervenir illégalement dans les affaires des Etats du Sud.

M. Grant a mérité cent fois d'être mis en accusation par ses actes arbitraires et par le favoritisme qu'il a montré aux scélérats corrompus de son entourage. Si, encore qu'il a eu quitté le pouvoir, le silence se fût fait sur sa personnalité fatale, ses services passés pour ce que le Nord a appelé la cause de l'Union, eussent pu faire oublier ses fautes comme président. Mais quand de maladroits historiographes s'attachent aux pas de l'ex-président et cherchent à le poser en triomphateur, la tête ornée d'une couronne civique aussi bien que de lauriers, la presse indépendante a le droit de protester au nom de la vérité de l'histoire, et de dire à l'Europe "ne admirez tant qu'il vous plaira le héros de la bétaille sanglante, peu nous importent les personnes, Mm. Jack Wharton, Jim Lewis ou tous autres du même clan. Mais nous avons lieu de croire que la réforme du service civil sera un mot vide de sens sous la présidence de M. Hayes, comme elle l'a été sous celle de Grant.

LES PERTES A GALVESTON.—Nous lisons dans le *Galveston News* de samedi dernier, que des évaluations plus précises des pertes causées par la récente conflagration, font croire que les pertes ne dépasseront pas deux millions de dollars. Les trois quarts des pertes sont couverts par des assurances, dans le total desquelles les compagnies locales ne figurent que pour $140,000.

Chemises devant toile et tout toile chez B. Sombre. Tous les prix—tous les genres—avec et sans col.

CITY ITEM.—Sous ce titre une société composée de deux journalistes expérimentés, MM. M. F. Bigney et E. L. Jewell, et de quelques compositeurs sous le capitel, vient de fonder un journal du soir, dont le premier numéro a paru lundi. Comme apparence typographique le *City Item* est un peu pâle, mais comme rédaction il est loin de manquer de couleur, de variété et d'esprit. Les bureaux de nouveau journal sont 112 rue Gravier et M. C. W. Clark en est l'administrateur. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

Bon café Rio grillé et moulu à 25 cts la livre au grand dépôt de T, 8 rue du Camp.

UNE MANIÈRE DE PRÉSENTER LES NOUVELLES.—Le *Herald* intitule la dépêche sur la condamnation de M. Bonnet-Duverdier "Condamnations sévères pour une légère offense". Or quand on lit la dépêche on voit que la condamnation a été prononcée pour "excitation à la guerre civile et à l'assassinat." Il paraît que c'est là un crime équivalent aux yeux du rédacteur du titre à la dépêche.

JOS. B. HOUMARD.—Si l'on veut du beurre et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché, il faut s'adresser à Jos. B. Houmard, au coin des rues Bourgogne et Pauldido

Le meilleur café de Rio grillé et moulu à 20 cts la livre au grand dépôt de T&J, 8 rue du Camp.

Go to Dauphine's.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* :

Les planteurs de notre paroisse ne paraissent nullement se préoccuper de la vieux mais ancien système de planter du coton. Ce système consiste à ne planter que la quantité de coton qu'il faut pour la consommation de la famille et de la ferme et à consacrer le reste de la terre à la culture du maïs, du foin, des pois, des patates, etc. Ce système est le seul qui puisse donner à l'agriculteur une indépendance réelle et le mettre à l'abri de la misère et de la famine. Il est malheureux que ce système ne soit pas plus généralement adopté dans cette partie de la Louisiane.

Faisant valoir cette considération, une compagnie demande à la Législature de la Louisiane de l'autoriser à faire opérer le travail. La Législature accordera cette permission de $60,000 en bons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, le compagnie donnant en échange une obligation de bons pour se procurer de l'argent pour payer les travaux. L'Etat se réservera une première hypothèque sur les droits et les privilèges de la compagnie et stipulera que tout le long de vingt ans, elle prendra soin de lui rembourser le capital ainsi que toutes les sommes qu'il aurait payées à échéance des bons.

L'Etat aura voyagé donc bien gratuitement, qu'arrivera-t-il ? La compagnie prit les bons, les vendit, en empocha l'argent, mais n'accomplit en aucune façon ses engagements envers l'Etat. Le plus petit tortueux imaginable, c'est-à-dire que la compagnie ne fit absolument rien, que plus que la première compagnie du chemin de fer de Mobile à N. Orl. fit Lockia $200,000 de bons de ville sans avoir planté un jalon.

L'Effet des façons Crocodile et Bœuf est donc un peu plus ingénieuses et qu'il ne paraît d'abord. Il consiste à faire emprunter par l'Etat une somme qui ne sera jamais employée à l'objet pour lequel elle a été empruntée, et à ne rien faire pour payer les intérêts et le principal de la dette. Cette manière d'agir est bien digne de la Louisiane, comme ayant été découverte par elle.

Chronique de la Ville

Une question soulevée hier au Conseil de Ville a soulevé l'horreur de l'Etat par la manière dont devraient être faites les améliorations que doit entreprendre la ville. Il paraît que, d'après la loi, le Conseil de Ville devrait avoir recours à un système d'appel d'offres pour les améliorations à faire dans les différents districts de la ville, et que le gouvernement pourrait ensuite choisir parmi les soumissions.

Les bons des Façons Crocodile et Bœuf.

On jugera ainsi que deux bayous parce que l'un se jette dans l'autre et que les deux finissent par un pas perdre dans Opelousas, puisque les bons des Façons Crocodile et Bœuf, qui ne jouissent que d'un crédit médiocre à Opelousas, se négocient à Boston à 75 cents par piastre, ce qui est loin d'être à la distance de la mer. Il paraît donc que, tout en encourageant la navigation puisque ces bayous permettent un trajet fort court à la mer, ils ont fait défaut dans un centre vanté de la Louisiane.

Faisant valoir cette considération, une compagnie demande à la Législature de l'autoriser à faire opérer le travail. La Législature accordera cette permission de $60,000 en bons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, le compagnie donnant en échange une obligation de bons pour se procurer de l'argent pour payer les travaux. L'Etat se réservera une première hypothèque sur les droits et les privilèges de la compagnie et stipulera que tout le long de vingt ans, elle prendra soin de lui rembourser le capital ainsi que toutes les sommes qu'il aurait payées à échéance des bons.

L'Etat aura voyagé donc bien gratuitement, qu'arrivera-t-il ? La compagnie prit les bons, les vendit, en empocha l'argent, mais n'accomplit en aucune façon ses engagements envers l'Etat. Le plus petit tortueux imaginable, c'est-à-dire que la compagnie ne fit absolument rien, que plus que la première compagnie du chemin de fer de Mobile à N. Orl. fit Lockia $200,000 de bons de ville sans avoir planté un jalon.

L'Effet des façons Crocodile et Bœuf est donc un peu plus ingénieuses et qu'il ne paraît d'abord. Il consiste à faire emprunter par l'Etat une somme qui ne sera jamais employée à l'objet pour lequel elle a été empruntée, et à ne rien faire pour payer les intérêts et le principal de la dette. Cette manière d'agir est bien digne de la Louisiane, comme ayant été découverte par elle.

Les bons des Façons Crocodile et Bœuf.

On jugera ainsi que deux bayous parce que l'un se jette dans l'autre et que les deux finissent par un pas perdre dans Opelousas, puisque les bons des Façons Crocodile et Bœuf, qui ne jouissent que d'un crédit médiocre à Opelousas, se négocient à Boston à 75 cents par piastre, ce qui est loin d'être à la distance de la mer. Il paraît donc que, tout en encourageant la navigation puisque ces bayous permettent un trajet fort court à la mer, ils ont fait défaut dans un centre vanté de la Louisiane.

Faisant valoir cette considération, une compagnie demande à la Législature de l'autoriser à faire opérer le travail. La Législature accordera cette permission de $60,000 en bons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, le compagnie donnant en échange une obligation de bons pour se procurer de l'argent pour payer les travaux. L'Etat se réservera une première hypothèque sur les droits et les privilèges de la compagnie et stipulera que tout le long de vingt ans, elle prendra soin de lui rembourser le capital ainsi que toutes les sommes qu'il aurait payées à échéance des bons.

L'Etat aura voyagé donc bien gratuitement, qu'arrivera-t-il ? La compagnie prit les bons, les vendit, en empocha l'argent, mais n'accomplit en aucune façon ses engagements envers l'Etat. Le plus petit tortueux imaginable, c'est-à-dire que la compagnie ne fit absolument rien, que plus que la première compagnie du chemin de fer de Mobile à N. Orl. fit Lockia $200,000 de bons de ville sans avoir planté un jalon.

L'Effet des façons Crocodile et Bœuf est donc un peu plus ingénieuses et qu'il ne paraît d'abord. Il consiste à faire emprunter par l'Etat une somme qui ne sera jamais employée à l'objet pour lequel elle a été empruntée, et à ne rien faire pour payer les intérêts et le principal de la dette. Cette manière d'agir est bien digne de la Louisiane, comme ayant été découverte par elle.

Les bons des Façons Crocodile et Bœuf.

On jugera ainsi que deux bayous parce que l'un se jette dans l'autre et que les deux finissent par un pas perdre dans Opelousas, puisque les bons des Façons Crocodile et Bœuf, qui ne jouissent que d'un crédit médiocre à Opelousas, se négocient à Boston à 75 cents par piastre, ce qui est loin d'être à la distance de la mer. Il paraît donc que, tout en encourageant la navigation puisque ces bayous permettent un trajet fort court à la mer, ils ont fait défaut dans un centre vanté de la Louisiane.

Faisant valoir cette considération, une compagnie demande à la Législature de l'autoriser à faire opérer le travail. La Législature accordera cette permission de $60,000 en bons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, le compagnie donnant en échange une obligation de bons pour se procurer de l'argent pour payer les travaux. L'Etat se réservera une première hypothèque sur les droits et les privilèges de la compagnie et stipulera que tout le long de vingt ans, elle prendra soin de lui rembourser le capital ainsi que toutes les sommes qu'il aurait payées à échéance des bons.

L'Etat aura voyagé donc bien gratuitement, qu'arrivera-t-il ? La compagnie prit les bons, les vendit, en empocha l'argent, mais n'accomplit en aucune façon ses engagements envers l'Etat. Le plus petit tortueux imaginable, c'est-à-dire que la compagnie ne fit absolument rien, que plus que la première compagnie du chemin de fer de Mobile à N. Orl. fit Lockia $200,000 de bons de ville sans avoir planté un jalon.

L'Effet des façons Crocodile et Bœuf est donc un peu plus ingénieuses et qu'il ne paraît d'abord. Il consiste à faire emprunter par l'Etat une somme qui ne sera jamais employée à l'objet pour lequel elle a été empruntée, et à ne rien faire pour payer les intérêts et le principal de la dette. Cette manière d'agir est bien digne de la Louisiane, comme ayant été découverte par elle.

Faites l'essai du meilleur Thé Oolong qui se prodnise à $1 la livre au grand dépôt de Thés.

LE CHANGEMENT MINISTÉRIEL EN FRANCE.—La *Liberté*, qui ne saurait être suspecte aux républicains de bonne foi—il est, dit-on—approuvé comme il suit la situation faite au gouvernement par la majorité républicaine avant l'acte Fénergie du maréchal :

C'est pourquoi nous avons besoin non d'une République de discoureurs, mais d'une République gouvernée, d'une République sûre des institutions, et non d'une République vouée aux agitations de la place publique et où les tribunes du peuple, par leur éloquences et par leurs subtilités, gouverneraient suivant leurs caprices en exploitant à leur profit l'existence même du flux et le reflux des passions populaires.

Ainsi, M. Jules Simon, cela est bien connu, ne gouvernait plus ; ne l'a-t-on point vu accepter, le 4 mai, un ordre du jour qui était en contradiction flagrante avec les discours prononcés par lui la veille et s'abandonner tout entier à une sorte de pouvoir occulte dont M. Gambetta était le chef ? Sous prétexte de respecter nos institutions parlementaires, les adhérents du dernier ministère ont écarté énergiquement les ganches ; l'influence légitime du président de la République était méconnue. En un mot, la République avait cessé d'être gouvernée....

On lit dans la correspondance parisienne et républicaine du *Journal de Genève* :

On dit bien que quelques centaines d'électeurs des quartiers excentriques avaient pensé à venir faire une promenade sur les boulevards et qu'ils en ont été empêchés par leurs députés. Mais Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille ne sont pas la France, et j'ajoute que l'élément démocratique et révolutionnaire n'a présentement pas de milieux à faire que de rester tranquille. Plût à Dieu qu'il n'eût jamais fait autre chose ! Le parti radical n'a pas voté ce qui lui arrive, et si l'acte du maréchal est blâmé, si l'on prétend qu'il aurait pu faire un saut moins grand que M. Jules Simon au duc de Broglie, il est difficile d'autre part, de ne pas comprendre quel devait être son état d'esprit en face des ignominies qu'une quinquaine de journaux de Paris et de province s'appliquaient quotidiennement à déverser sous les yeux du public.

On lit dans le *Français* :

Les correspondants de certains journaux de la gauche prétendent que le maréchal regrette ce qui s'est passé la semaine dernière et donnent à entendre que si le président de la République avait encore à faire ce qu'il a fait, il ne le ferait pas. C'est là une fable répondue pour ébranler la confiance du pays dans la résolution du maréchal. La vérité est que le président de la République, après avoir entendu jeudi au Conseil, comme avec une incroyable sang froid, les attaques dont il était l'objet, littéralement carbonisé par la chaleur, souffre des douleurs aiguës, suite de ses brûlures.

Les meilleurs Thés et les meilleur marché en ville, au grand dépôt de Thés, No 5 rue du Camp.

FAUSSE NOUVELLE DÉMENTIE.—Encore une fausse nouvelle qui vient d'être démentie par la dépêche suivante :

Rome, 7 juin.—La *Voce della Verita* dément la nouvelle que le pape a conféré un ordre au président Mac-Mahon.

LES PROJETS DE LA GAUCHE.—Nous trouvons dans les journaux de New York les deux dépêches suivantes :

Paris, 6—La *République française*, organe de M. Gambetta, dit que les comptes rendus qui sont établis de la réunion d'hier soir des présidents des sections de la gauche, sont inexacts. Il dit que la réunion n'était pas officielle. L'Evénement, organe radical, dit que les sénateurs de la gauche ont décidé que les républicains, bien que se croignant pas une dissolution, ne devraient rien négliger de ce qu'ils ont le droit de faire pour la prévenir.

Paris, 8 juin, soir.—Le *Moniteur* admet que la réunion des présidents de la gauche républicaine était irrégulière, mais il maintient l'exactitude virtuelle du récit publié, qu'elle était bien en question ce matin pour la *République française*.

Faites l'essai du meilleur Thé Oolong qui se prodnise à $1 la livre au grand dépôt de Thés.

LE CHANGEMENT MINISTÉRIEL EN FRANCE.—La *Liberté*, qui ne saurait être suspecte aux républicains de bonne foi—il est, dit-on—appréciée comme il suit la situation faite au gouvernement par la majorité républicaine avant l'acte Fénergie du maréchal :

C'est pourquoi nous avons besoin non d'une République de discoureurs, mais d'une République gouvernée, d'une République sûre des institutions, et non d'une République vouée aux agitations de la place publique et où les tribunes du peuple, par leur éloquences et par leurs subtilités, gouverneraient suivant leurs caprices en exploitant à leur profit l'existence même du flux et le reflux des passions populaires.

Ainsi, M. Jules Simon, cela est bien connu, ne gouvernait plus ; ne l'a-t-on point vu accepter, le 4 mai, un ordre du jour qui était en contradiction flagrante avec les discours prononcés par lui la veille et s'abandonner tout entier à une sorte de pouvoir occulte dont M. Gambetta était le chef ? Sous prétexte de respecter nos institutions parlementaires, les adhérents du dernier ministère ont écarté énergiquement les ganches ; l'influence légitime du président de la République était méconnue. En un mot, la République avait cessé d'être gouvernée....

On lit dans la correspondance parisienne et républicaine du *Journal de Genève* :

On dit bien que quelques centaines d'électeurs des quartiers excentriques avaient pensé à venir faire une promenade sur les boulevards et qu'ils en ont été empêchés par leurs députés. Mais Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille ne sont pas la France, et j'ajoute que l'élément démocratique et révolutionnaire n'a présentement pas de milieux à faire que de rester tranquille. Plût à Dieu qu'il n'eût jamais fait autre chose ! Le parti radical n'a pas voté ce qui lui arrive, et si l'acte du maréchal est blâmé, si l'on prétend qu'il aurait pu faire un saut moins grand que M. Jules Simon au duc de Broglie, il est difficile d'autre part, de ne pas comprendre quel devait être son état d'esprit en face des ignominies qu'une quinquaine de journaux de Paris et de province s'appliquaient quotidiennement à déverser sous les yeux du public.

On lit dans le *Français* :

Les correspondants de certains journaux de la gauche prétendent que le maréchal regrette ce qui s'est passé la semaine dernière et donnent à entendre que si le président de la République avait encore à faire ce qu'il a fait, il ne le ferait pas. C'est là une fable répondue pour ébranler la confiance du pays dans la résolution du maréchal. La vérité est que le président de la République, après avoir entendu jeudi au Conseil, comme avec une incroyable sang froid, les attaques dont il était l'objet, littéralement carbonisé par la chaleur, souffre des douleurs aiguës, suite de ses brûlures.

Les meilleurs Thés et les meilleur marché en ville, au grand dépôt de Thés, No 5 rue du Camp.

FAUSSE NOUVELLE DÉMENTIE.—Encore une fausse nouvelle qui vient d'être démentie par la dépêche suivante :

Rome, 7 juin.—La *Voce della Verita* dément la nouvelle que le pape a conféré un ordre au président Mac-Mahon.

LES PROJETS DE LA GAUCHE.—Nous trouvons dans les journaux de New York les deux dépêches suivantes :

Paris, 6—La *République française*, organe de M. Gambetta, dit que les comptes rendus qui sont établis de la réunion d'hier soir des présidents des sections de la gauche, sont inexacts. Il dit que la réunion n'était pas officielle. L'Evénement, organe radical, dit que les sénateurs de la gauche ont décidé que les républicains, bien que se croignant pas une dissolution, ne devraient rien négliger de ce qu'ils ont le droit de faire pour la prévenir.

Paris, 8 juin, soir.—Le *Moniteur* admet que la réunion des présidents de la gauche républicaine était irrégulière, mais il maintient l'exactitude virtuelle du récit publié, qu'elle était bien en question ce matin pour la *République française*.

Faites l'essai du meilleur Thé Oolong qui se prodnise à $1 la livre au grand dépôt de Thés.

LE CHANGEMENT MINISTÉRIEL EN FRANCE.—La *Liberté*, qui ne saurait être suspecte aux républicains de bonne foi—il est, dit-on—appréciée comme il suit la situation faite au gouvernement par la majorité républicaine avant l'acte Fénergie du maréchal :

C'est pourquoi nous avons besoin non d'une République de discoureurs, mais d'une République gouvernée, d'une République sûre des institutions, et non d'une République vouée aux agitations de la place publique et où les tribunes du peuple, par leur éloquences et par leurs subtilités, gouverneraient suivant leurs caprices en exploitant à leur profit l'existence même du flux et le reflux des passions populaires.

Ainsi, M. Jules Simon, cela est bien connu, ne gouvernait plus ; ne l'a-t-on point vu accepter, le 4 mai, un ordre du jour qui était en contradiction flagrante avec les discours prononcés par lui la veille et s'abandonner tout entier à une sorte de pouvoir occulte dont M. Gambetta était le chef ? Sous prétexte de respecter nos institutions parlementaires, les adhérents du dernier ministère ont écarté énergiquement les ganches ; l'influence légitime du président de la République était méconnue. En un mot, la République avait cessé d'être gouvernée....

On lit dans la correspondance parisienne et républicaine du *Journal de Genève* :

On dit bien que quelques centaines d'électeurs des quartiers excentriques avaient pensé à venir faire une promenade sur les boulevards et qu'ils en ont été empêchés par leurs députés. Mais Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille ne sont pas la France, et j'ajoute que l'élément démocratique et révolutionnaire n'a présentement pas de milieux à faire que de rester tranquille. Plût à Dieu qu'il n'eût jamais fait autre chose ! Le parti radical n'a pas voté ce qui lui arrive, et si l'acte du maréchal est blâmé, si l'on prétend qu'il aurait pu faire un saut moins grand que M. Jules Simon au duc de Broglie, il est difficile d'autre part, de ne pas comprendre quel devait être son état d'esprit en face des ignominies qu'une quinquaine de journaux de Paris et de province s'appliquaient quotidiennement à déverser sous les yeux du public.

On lit dans le *Français* :

Les correspondants de certains journaux de la gauche prétendent que le maréchal regrette ce qui s'est passé la semaine dernière et donnent à entendre que si le président de la République avait encore à faire ce qu'il a fait, il ne le ferait pas. C'est là une fable répondue pour ébranler

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 20 cts la livre au grand dépôt de T, 8 rue du Camp.

FRUITS D'AMÉRIQUE EN EUROPE.—Elle est représentée la quantité de fruits exportée pendant la semaine finissant le mercredi 6 juin 1877 à plus de 20,000 barils, contre 16,000 barils pendant la même période de l'année dernière. Les exportations de fruits pendant la semaine finissant le 6 juin 1877 ont été de 20,000 barils, contre 16,000 barils pendant la même période de l'année dernière. Les exportations de fruits pendant la semaine finissant le 6 juin 1877 ont été de 20,000 barils, contre 16,000 barils pendant la même période de l'année dernière.

Véritable café de Java du gouvernement, grillé en moulu à 40 cts la livre, au grand dépôt de Thés, 8 rue du Camp.

THEATRE ATHÉNÉE.—13 juin 1877.

Tableau-Drame de C. Bernard, intitulé

Mathurin Bruneau,

Le meilleur café de Rio grillé et moulu à 20 cts la livre au grand dépôt de T&J, 8 rue du Camp.

Chronique de la Ville

Une question soulevée hier au Conseil de Ville a soulevé l'horreur de l'Etat par la manière dont devraient être faites les améliorations que doit entreprendre la ville. Il paraît que, d'après la loi, le Conseil de Ville devrait avoir recours à un système d'appel d'offres pour les améliorations à faire dans les différents districts de la ville, et que le gouvernement pourrait ensuite choisir parmi les soumissions.

Les bons des Façons Crocodile et Bœuf.

On joint ainsi que deux bayous parce que l'un se jette dans l'autre et que les deux finissent par un pas perdre dans Opelousas, puisque les bons des Façons Crocodile et Bœuf, qui ne jouissent que d'un crédit médiocre à Opelousas, se négocient à Boston à 75 cents par piastre, ce qui est loin d'être à la distance de la mer. Il paraît donc que, tout en encourageant la navigation puisque ces bayous permettent un trajet fort court à la mer, ils ont fait défaut dans un centre vanté de la Louisiane.

Faisant valoir cette considération, une compagnie demande à la Législature de l'autoriser à faire opérer le travail. La Législature accordera cette permission de $60,000 en bons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, le compagnie donnant en échange une obligation de bons pour se procurer de l'argent pour payer les travaux. L'Etat se réservera une première hypothèque sur les droits et les privilèges de la compagnie et stipulera que tout le long de vingt ans, elle prendra soin de lui rembourser le capital ainsi que toutes les sommes qu'il aurait payées à échéance des bons.

L'Etat aura voyagé donc bien gratuitement, qu'arrivera-t-il ? La compagnie prit les bons, les vendit, en empocha l'argent, mais n'accomplit en aucune façon ses engagements envers l'Etat. Le plus petit tortueux imaginable, c'est-à-dire que la compagnie ne fit absolument rien, que plus que la première compagnie du chemin de fer de Mobile à N. Orl. fit Lockia $200,000 de bons de ville sans avoir planté un jalon.

L'Effet des façons Crocodile et Bœuf est donc un peu plus ingénieuses et qu'il ne paraît d'abord. Il consiste à faire emprunter par l'Etat une somme qui ne sera jamais employée à l'objet pour lequel elle a été empruntée, et à ne rien faire pour payer les intérêts et le principal de la dette. Cette manière d'agir est bien digne de la Louisiane, comme ayant été découverte par elle.

Les bons des Façons Crocodile et Bœuf.

On joint ainsi que deux bayous parce que l'un se jette dans l'autre et que les deux finissent par un pas perdre dans Opelousas, puisque les bons des Façons Crocodile et Bœuf, qui ne jouissent que d'un crédit médiocre à Opelousas, se négocient à Boston à 75 cents par piastre, ce qui est loin d'être à la distance de la mer. Il paraît donc que, tout en encourageant la navigation puisque ces bayous permettent un trajet fort court à la mer, ils ont fait défaut dans un centre vanté de la Louisiane.

Faisant valoir cette considération, une compagnie demande à la Législature de l'autoriser à faire opérer le travail. La Législature accordera cette permission de $60,000 en bons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, le compagnie donnant en échange une obligation de bons pour se procurer de l'argent pour payer les travaux. L'Etat se réservera une première hypothèque sur les droits et les privilèges de la compagnie et stipulera que tout le long de vingt ans, elle prendra soin de lui rembourser le capital ainsi que toutes les sommes qu'il aurait payées à échéance des bons.

L'Etat aura voyagé donc bien gratuitement, qu'arrivera-t-il ? La compagnie prit les bons, les vendit, en empocha l'argent, mais n'accomplit en aucune façon ses engagements envers l'Etat. Le plus petit tortueux imaginable, c'est-à-dire que la compagnie ne fit absolument rien, que plus que la première compagnie du chemin de fer de Mobile à N. Orl. fit Lockia $200,000 de bons de ville sans avoir planté un jalon.

L'Effet des façons Crocodile et Bœuf est donc un peu plus ingénieuses et qu'il ne paraît d'abord. Il consiste à faire emprunter par l'Etat une somme qui ne sera jamais employée à l'objet pour lequel elle a été empruntée, et à ne rien faire pour payer les intérêts et le principal de la dette. Cette manière d'agir est bien digne de la Louisiane, comme ayant été découverte par elle.

Les bons des Façons Crocodile et Bœuf.

On joint ainsi que deux bayous parce que l'un se jette dans l'autre et que les deux finissent par un pas perdre dans Opelousas, puisque les bons des Façons Crocodile et Bœuf, qui ne jouissent que d'un crédit médiocre à Opelousas, se négocient à Boston à 75 cents par piastre, ce qui est loin d'être à la distance de la mer. Il paraît donc que, tout en encourageant la navigation puisque ces bayous permettent un trajet fort court à la mer, ils ont fait défaut dans un centre vanté de la Louisiane.

Faisant valoir cette considération, une compagnie demande à la Législature de l'autoriser à faire opérer le travail. La Législature accordera cette permission de $60,000 en bons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, le compagnie donnant en échange une obligation de bons pour se procurer de l'argent pour payer les travaux. L'Etat se réservera une première hypothèque sur les droits et les privilèges de la compagnie et stipulera que tout le long de vingt ans, elle prendra soin de lui rembourser le capital ainsi que toutes les sommes qu'il aurait payées à échéance des bons.

L'Etat aura voyagé donc bien gratuitement, qu'arrivera-t-il ? La compagnie prit les bons, les vendit, en empocha l'argent, mais n'accomplit en aucune façon ses engagements envers l'Etat. Le plus petit tortueux imaginable, c'est-à-dire que la compagnie ne fit absolument rien, que plus que la première compagnie du chemin de fer de Mobile à N. Orl. fit Lockia $200,000 de bons de ville sans avoir planté un jalon.

L'Effet des façons Crocodile et Bœuf est donc un peu plus ingénieuses et qu'il ne paraît d'abord. Il consiste à faire emprunter par l'Etat une somme qui ne sera jamais employée à l'objet pour lequel elle a été empruntée, et à ne rien faire pour payer les intérêts et le principal de la dette. Cette manière d'agir est bien digne de la Louisiane, comme ayant été découverte par elle.

Le meilleur café de Rio grillé et moulu à 20 cts la livre au grand dépôt de T&J, 8 rue du Camp.